

# ACTION URGENTE

## DES MILITANTS PROTESTANT CONTRE UNE MINE BATTUS ET MENACÉS

**Le 28 février, des personnes qui manifestaient contre la mine de Marlin, dans le sud-ouest du Guatemala, ont été attaquées. L'un des manifestants, Aniceto López, a été conduit au bureau du maire de la commune, où il aurait été battu et menacé de mort pour avoir protesté contre cette mine.**

Le 28 février, 200 membres des communautés de San Miguel Ixtahuacán manifestaient contre l'absence de mesures prises par l'État pour suspendre les activités d'extraction de la mine de Marlin, située dans cette municipalité du département de San Marcos (sud-ouest du Guatemala). Les activités se poursuivent sur ce site qui appartient à Montana Exploradora de Guatemala, S.A., une filiale détenue à 100 % par Goldcorp, bien que la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) ait ordonné qu'elles soient suspendues jusqu'à ce que leurs effets sur les communautés indigènes locales aient été évalués comme il se doit.

Les manifestations, organisées par le Front pour la défense de San Miguel Ixtahuacán (FREDEMI), ont duré environ 12 heures. Quand les manifestants sont partis, le bus à bord duquel ils circulaient a été arrêté. Ils ont été forcés à descendre et ont été battus et dévalisés. Certains ont été écartés du groupe et agressés individuellement. Parmi eux figuraient Miguel Bámaca, en faveur de qui la CIDH a déjà demandé des mesures de protection de la part du gouvernement guatémaltèque, et Aniceto López. Selon les informations recueillies par Amnesty International, ce dernier a été conduit au bureau du maire de la commune, où on l'a frappé au visage, dépouillé de ses papiers et de ses biens et menacé de mort. D'autres personnes ont été grièvement blessées, notamment Fredy González, qui a été hospitalisé après avoir été blessé par balle.

Miguel Bámaca et Aniceto López ont été libérés le soir même, gravement blessés également. Ils craignent pour leur sécurité et celle de leurs proches. Le ministère de l'Intérieur a déjà été appelé à s'assurer que la police protège ces personnes.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- demandez qu'une enquête indépendante, approfondie et impartiale soit menée sur les menaces et les agressions dont Aniceto López and Miguel Bámaca ont été la cible, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour fournir une protection suffisante aux membres des 18 communautés mayas à qui la CIDH a accordé des mesures de précaution, ainsi qu'aux militants travaillant sur les atteintes aux droits humains qui semblent découler des activités minières ;
- engagez-les à appliquer les mesures de précaution ordonnées par la CIDH, en suspendant les activités dans la mine de Marlin.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 AVRIL 2011 À :**

#### Procureure générale

Licda. Claudia Paz y Paz Bailey  
Fiscal General de la República y Jefa  
del Ministerio Público,  
8ª Avenida 10-67, Zona 1,  
Antiguo Edificio del Banco de los  
Trabajadores,  
Ciudad de Guatemala,  
Guatemala  
Fax : +502 2411 9124

Formule d'appel : *Estimada Sra. Fiscal  
General, / Madame la Procureure  
générale,*

#### Ministre de l'Intérieur

Lic. Carlos Menocal  
Ministro de Gobernación  
6ª Avenida 13-71, Zona 1,  
Ciudad de Guatemala,  
Guatemala  
Fax : +502 2413 8658  
Formule d'appel : *Estimado Sr.  
Ministro, / Monsieur le Ministre,*

#### **Copies à :**

UDEFEGUA  
1 Calle 7-45 zona 1,  
Oficina 2-b,  
Ciudad de Guatemala,  
Guatemala

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES MILITANTS PROTESTANT CONTRE UNE MINE BATTUS ET MENACÉS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux termes de la demande de mesures de protection formulée par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) le 20 mai 2010, les autorités guatémaltèques sont tenues de suspendre les activités de la mine de Marlin, qui appartient à Montana Exploradora de Guatemala, S.A. (une filiale détenue à 100 % par Goldcorp), et de mettre en œuvre des mesures pour prévenir la contamination de l'environnement jusqu'à ce que la CIDH rende une décision finale sur la requête qui lui a été soumise par les communautés locales. La CIDH a également demandé que le gouvernement guatémaltèque prenne toutes les dispositions nécessaires pour préserver la vie et l'intégrité physique des membres de ces 18 communautés indigènes.

Le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones (site Internet : <http://www2.ohchr.org/french/issues/indigenous/rapporteur/>) s'est rendu au Guatemala du 14 au 18 juin 2010 afin d'examiner l'application des principes de consultation des peuples indigènes dans ce pays, notamment dans le cadre des activités d'extraction, en s'intéressant particulièrement à la situation des communautés indigènes vivant près des sites miniers de San Miguel Ixtahuacán et de Sipacapa. À l'issue de sa visite, il a déclaré avoir appris que le gouvernement guatémaltèque avait accordé à de nombreuses reprises des autorisations pour l'exploitation de ressources naturelles sur des territoires indigènes sans avoir consulté en bonne et due forme les populations locales. Il a ajouté qu'il avait recueilli des témoignages indiquant que des dirigeants de communautés avaient été la cible de manœuvres de harcèlement et d'attaques, et que ces témoignages laissaient entendre que les forces de sécurité et certaines sociétés privées pourraient être derrière ces agissements.

Le 23 juin 2010, le gouvernement guatémaltèque a annoncé qu'il donnerait suite à la demande de la CIDH en suspendant les activités de la compagnie minière, mais il a ajouté le lendemain que cela prendrait un certain temps car il faudrait suivre des procédures juridiques et administratives. Pour l'heure, ces activités se poursuivent.

La défense des droits humains est une activité légitime et fondamentale pour faire progresser les droits fondamentaux de tous. Les autorités du Guatemala enregistrent un retard injustifié dans l'adoption et la mise en œuvre d'un programme de protection des défenseurs des droits humains en danger et d'un protocole d'enquête pour les cas d'atteintes contre ces derniers. Il est primordial qu'elles prennent au sérieux la responsabilité qui leur incombe, aux termes de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1998, de veiller à ce que les défenseurs des droits humains soient protégés efficacement afin de pouvoir mener leurs activités en toute sécurité et sans crainte (voir la déclaration publique AMR 34/005/2010, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR34/005/2010/fr>, et la lettre ouverte au président du Guatemala, AMR 34/004/2010, <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR34/004/2010/es>, en espagnol).

Le Front pour la défense de San Miguel Ixtahuacán (FREDEMI) est une alliance de diverses communautés et organisations qui résistent contre les activités d'extraction de la mine de Marlin. Son objectif est d'engager des actions en justice et de mener des actions de résistance en lien avec l'activité minière à San Miguel Ixtahuacán. Il représente les personnes qui ont déposé la requête devant la CIDH.

AU 57/11, AMR 34/002/2011, 3 mars 2011

